

SELAS BDL HOLDING
Société par actions simplifiée d'exercice libéral d'experts comptables
au capital de 649.000 €
Siège social : 2 b chemin de la blanchisserie 59400 CAMBRAI
RCS DOUAI 378 657 746

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 05 SEPTEMBRE 2024**

Le 05 septembre 2024
A 8 h 00

Les associés de la société BDL HOLDING se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président à chaque associé par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par M. Jacques THOME, en sa qualité de président de la société.

M. Frédéric DELMART est appelé comme scrutateur.

M. Cyrille LANGUILLE est désigné comme secrétaire.

La société MAZARS, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 6.490 actions sur les 6.490 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Nomination d'un co-commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président fait un exposé sur l'ordre du jour.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer la société CCH AUDIT, Société à responsabilité limitée, ayant son siège à TOURCOING (59200) – 171 boulevard Gambetta, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 980 840 110, représentée par Claire CHAVALLE, en tant de Directeur Général, et ce avec effet au 1^{er} octobre 2023.

A cet effet, elle confère tout pouvoir au porteur des documents de réaliser les formalités à cet effet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en tant que co-commissaire aux comptes titulaire, la société 3D AUDIT, Société à responsabilité limitée, ayant son siège à VILLENEUVE D'ASCQ (59650) – 10 Avenue de la Créativité, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 533 096 285, représentée par Franck DECOTENIE.

La durée du mandat est de 6 exercices débutant sur l'exercice clos le 30/09/2024 pour se terminer sur l'exercice clos le 30/09/2029.

La société 3D Audit a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

A cet effet, elle confère tout pouvoir au porteur des documents de réaliser les formalités à cet effet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président M. Jacques THOME

Le secrétaire M. Cyrille LANGUILLE

Le scrutateur M. Frédéric DELMART